Syndicat SM-TE Travaillons ensemble

Sections du SM-TE
GROUPE RENAULT
N° 281 1er octobre 2025

Après les 10 et 18 septembre, que faire le 2 octobre ?

Des salariés du Technocentre nous demandent que faire le 2 octobre ?

Les sections syndicales SM-TE du Groupe Renault rappellent la position exprimée par le tract N°279 du 9 septembre 2025 :

Débloquons tout !

<< Des appels à des mouvements « Bloquons tout » sont annoncés. Les syndicats sont interpellés.

Que bloquer de plus ? Tout est déjà bloqué dans le Pays : l'activité, la croissance, les fonctions régaliennes de l'État, le Parlement, le Gouvernement, tous corsetés dans un faisceau de contraintes qui entravent toute efficacité à l'action et toute appétence à l'idée d'entreprendre. **La position du syndicat SM-TE est : « Débloquons tout ! » et ne s'associe pas aux appels au blocage.**

A son niveau, l'ambition du SM-TE est de débloquer le syndicalisme de la tutelle des financements patronaux, risque de graves conflits d'intérêts ; son action est de lui redonner sa liberté et le remettre sous le contrôle et au service des salariés >>.

Travaillons ensemble à reconstruire la représentation syndicale

« Celui qui suit la foule n'ira jamais plus loin que la foule qu'il suit. Celui qui marche seul peut parfois atteindre des lieux que personne n'a jamais atteints ! »
Albert EINSTEIN

Que faire le 2 octobre ?

Nous invitons tous les salariés de France à se syndiquer dès le 2 octobre.

Depuis la loi de liberté de 2008 réformant les critères de la représentativité, il est possible de présenter des candidats dès le premier tour des élections du CSE sans pour autant être obligé de faire allégeance aux confédérations ou unions syndicales subventionnées.

Pour se renseigner sur les spécificités et la liberté offertes par le SM-TE, prendre rendez-vous à l'adresse mail : sm-te@travaillonsensemble.org

Contact : 06.98.05.13.80 / **sm-te@travaillonsensemble.org** / 𝕏 **@SyndicatSMTE**
Siège social **:** 6 bis rue de la Paroisse, 78000 VERSAILLES
Pour adhérer : www.travaillonsensemble.org **Cotisation annuelle de base 2025 :** Emploi non Cadre : **48 €** - Emploi Cadre : **60 €**

Le Syndicat de la Métallurgie – Travaillons Ensemble, est financé par les seules cotisations des adhérents